

Compte-rendu Conseil municipal du jeudi 18 mars 2021

Conseillers municipaux présents : Christelle Cuenot, Germain Bilat, René Gruhier, Carlos Madeira Branco, Michel Maschino, Julien Olivier, François Carquigny, Marie-Jo Pialat, Mylène Griset-Mesnier, Lucie Baudier.

Secrétaire de séance : Lucie Baudier.

Madame le Maire déclare le quorum atteint et la séance ouverte.

1. Pacte de Gouvernance CCPR

Madame le Maire expose le projet de pacte de Gouvernance :

Depuis la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, les communautés et les métropoles peuvent décider, par une délibération du conseil communautaire, d'élaborer un pacte de gouvernance dans le but, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal.

La CCPR a débattu et délibéré en ce sens. L'avis des conseils municipaux est requis dans un délai de deux mois après la transmission du projet par le conseil communautaire aux communes membres → Avant le 22 mars 2021.

Le pacte prévoit les modalités nouvelles de consultation des communes membres.

La loi « Engagement et proximité » souhaitait la mise en place d'un pacte de gouvernance comme moyen de replacer les élus communautaires et municipaux au cœur de l'intercommunalité ; dans sa gouvernance et son fonctionnement quotidien.

Les conseillers municipaux ont pu prendre connaissance du pacte de gouvernance.

Le Conseil municipal valide, le pacte de gouvernance de la CCPR.

Une abstention.

2. Présentation du rapport d'observation de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la CCPR concernant les exercices 2015 et suivants

Madame le Maire expose le rapport d'observation de la CRC :

La chambre régionale des comptes vous adresse son rapport définitif d'observation sur la gestion de la CCPR concernant les exercices 2015 et suivants. Ce rapport doit être soumis au conseil municipal.

Les conseillers municipaux ont pu prendre connaissance du rapport.

Le Conseil municipal prend acte du rapport de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la CCPR.

3. Maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie 2021

Suite au Conseil municipal du 28 janvier 2021, les projets de travaux de voirie rue des Quenessières, voie de Chaux et la sécurisation des deux arrêts de bus du village (Grachaux et Mairie) ont été soumis à Ingénierie 70 pour maîtrise d'ouvrage (gestion du chantier, consultation des entreprises et élaboration des dossiers de subventions).

Il convient d'adopter une convention de maîtrise d'ouvrage avec Ingénierie 70 pour le suivi de ces travaux de voirie.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec Ingénierie 70 pour les travaux de voirie 2021 d'un montant prévisionnel de 3 849 € TTC.

4. Travaux de voirie 2021

Les travaux de voirie détaillés sont présentés lors de la séance du Conseil municipal.

Les membres de la commission voirie se sont réunis le 6 mars 2021 pour valider la proposition estimative des travaux en y apportant quelques modifications techniques.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le programme de travaux de voirie 2021 ainsi que l'estimation financière à hauteur de 63 883 € TTC.

5. Désignation des délégués au CNAS

Le CNAS (*Comité National d'Action Sociale*) est un organisme permettant aux agents territoriaux de bénéficier d'une carte leur accordant certains avantages sociaux (réduction dans les musées, cotisation chèques vacances, primes lors d'événements de la vie comme le pacs, le mariage ou l'adoption...)

Pour Oiselay-et-Grachaux, une cotisation de l'ordre de 200€ est payée à cet organisme pour Jennifer TOMSU, la participation d'Eloïse BOUCHARD étant prise en charge par la commune de Charcenne.

Il y a lieu de désigner différents délégués, pour bon fonctionnement entre la collectivité et cet organisme : collègue élu ainsi que collègue agent.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, Christelle Cuenot, déléguée du collègue élu au CNAS.

6. Contrats d'assurance des risques statutaires

La collectivité mandate le centre de gestion de la fonction publique territoriale afin de négocier les contrats d'assurance statutaire des agents.

Dans le cas d'Oiselay-et-Grachaux, l'assurance CNP/SOFAXIS permet d'assurer les salaires des agents contractuels de la commune pour les absences liées aux accidents de travail, maladies professionnelles, incapacité de travail (maladie ordinaire, maladie grave, maternité, paternité, adoption, accident non professionnel), pour un coût de 1,10% de la masse salariale. (À payer à sofaxis)

Une convention doit être signée entre la collectivité et le CDG70 afin que celui-ci assure l'interface entre la collectivité et l'assureur.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la convention avec le CDG70 pour le contrat d'assurance sur les risques statutaires.

7. Nomination d'un conseiller municipal délégué avec les délégations suivantes :

Julien OLIVIER ne prend pas part à la délibération

Julien OLIVIER étant délégué sécurité incendie au sein du conseil municipal, il se verra attribuer les missions ci-dessous qui incombent à sa délégation :

- ⇒ Établissement et suivi de l'arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie
- ⇒ Établissement et suivi du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels)
- ⇒ Établissement et suivi du plan d'hygiène des ERP : Mairie, Salle périscolaire, salle des fêtes.
- ⇒ Établissement et suivi du registre de sécurité
- ⇒ Être correspondant alerte préfecture
- ⇒ Être le correspondant défense de la commune

Compte tenu de l'ampleur des missions et des responsabilités juridiques qui en découlent, il est proposé de lui attribuer une indemnité de 4,50 % de l'indice brut 1027. (Soit environ la moitié de l'indemnité d'adjoint).

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, la nomination de Julien Olivier comme conseiller délégué avec une indemnité de 4,50 % de l'indice brut 1027.

8. Vote du Compte de Gestion 2020

Résultats budgétaires de l'exercice

12000 - COMMUNE D OISELAY ET GRACHAUX -

Exercice 2020

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	424 424,70	234 704,30	659 129,00
Titres de recette émis (b)	215 353,76	161 107,71	376 461,47
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	215 353,76	161 107,71	376 461,47
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	424 424,70	234 596,00	659 020,70
Mandats émis (f)	162 193,69	156 195,12	318 388,81
Annulations de mandats (g)		832,93	832,93
Depenses nettes (h = f - g)	162 193,69	155 362,19	317 555,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	53 160,07	5 745,52	58 905,59
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

12000 - COMMUNE D OISELAY ET GRACHAUX -

Exercice 2020

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-49 924,70		53 160,07		3 235,37
Fonctionnement	227 879,00	174 424,70	5 745,52	536,05	59 735,87
TOTAL I	177 954,30	174 424,70	58 905,59	536,05	62 971,24
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	177 954,30	174 424,70	58 905,59	536,05	62 971,24

intégration des résultats suite à dissolution du CCAS (délibération du 04/10/2019) c/002 : + 536,05 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le Conseil de Gestion 2020.

9. Vote du Compte Administratif 2020

Christelle CUENOT, Maire, ne prend pas part à la délibération

Présentation par chapitre - Réalisé 2020					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres		Réalisé 2020	Chapitres		Réalisé 2020
011	Charges à caractère général (électricité, entretien, fournitures...)	56 466 €	70	Produits des services (coupe de bois, taxe affouage, droit chasse et pêche...)	2 490 €
012	Charges de personnel	36 156 €	73	Fiscalité	68 070 €
65	Autres charges gestion courantes (syndicat voirie, indemnités élus...)	50 605 €	74	Dotations (DGF...)	52 871 €
66	Intérêts d'emprunts	3 457 €	75	Autres produits (Location salles, cabinet infirmier, fermages...)	36 859 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77	Produits exceptionnels	818 €
023 (ordre)	Virement de section à section	0 €			
042 (ordre)	Amortissement des immobilisations	8 679 €	002 (ordre)	Excédent de fonctionnement N-1	0 €
	TOTAL	155 362 €		TOTAL	161 108 €
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres		Réalisé 2020	Chapitres		Réalisé 2020
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	FCTVA, taxe d'aménagement, excédent affecté	185 982 €
16	Remboursements d'emprunts	20 781 €	13	Subventions	15 930 €
20	Frais d'études, insertion	540 €	16	Emprunts	0 €
21	Travaux forestier, mobiliers et matériels divers	4 659 €	238	Avances pour travaux	4 763 €
23	Travaux de voirie et sur bâtiments	136 213 €	021 (ordre)	Virement de la section de fonct	0 €
041 (ordre)	Opérations patrimoniales	0 €	040 (ordre)	opérations d'ordre entre section	8 679 €
001 (ordre)	Solde d'exécution d'inv reporté	0 €	041 (ordre)	Opérations patrimoniales	0 €
	TOTAL	162 194 €		TOTAL	215 354 €
Fonctionnement					5 745,52 €
			Total		58 905,59 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le Conseil administratif 2020.

9 votants.

10. Vote de l'affectation du résultat 2020-2021

- Excédent de fonctionnement 2020 reporté en 2021 (compte 002) : 59 735,87 €
- Déficit d'investissement réalisé : 0 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2020-2021.

11. Vote du Budget Primitif 2021

Présentation par chapitre - Budget Primitif 2021					
FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres		BP 2021	Chapitres		BP 2021
011	Charges à caractère général (électricité, entretien, fournitures...)	105 283 €	70	Produits des services (coupe de bois, taxe affouage, droit chasse et pêche...)	8 700 €
012	Charges de personnel	33 533 €	73	Fiscalité	62 200 €
65	Autres charges gestion courantes (syndicat voirie, indemnités élus...)	55 320 €	74	Dotations (DGF...)	48 100 €
66	Intérêts d'emprunts	4 000 €	75	Autres produits (Location salles, cabinet infirmier, fermages...)	37 000 €
67	Charges exceptionnelles	5 300 €	77	Produits exceptionnels	0 €
023 (ordre)	Virement de section à section	5 900 €			
042 (ordre)	Amortissement des immobilisations	6 400 €	002 (ordre)	Excédent de fonctionnement N-1	59 736 €
	TOTAL	215 736 €		TOTAL	215 736 €
INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres		BP 2021	Chapitres		BP 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	FCTVA, taxe d'aménagement, excédent affecté	10 000 €
16	Remboursements d'emprunts	25 500 €	13	Subventions	89 540 €
20	Frais d'études, insertion	21 000 €	16	Emprunts	94 000 €
21	Travaux forestier, mobiliers et matériels divers	67 575 €	021 (ordre)	Virement de la section de fonct	5 900 €
23	Travaux de voirie et sur bâtiments	95 000 €	040 (ordre)	opérations d'ordre entre section	6 400 €
041 (ordre)	Opérations patrimoniales	27 100 €	041 (ordre)	Opérations patrimoniales	27 100 €
001 (ordre)	Solde d'exécution d'inv reporté	0 €	001 (ordre)	Solde d'exécution positif de l'exercice N-1 reporté	3 235 €
	TOTAL	236 175 €		TOTAL	236 175 €
	TOTAL DES DEPENSES	451 911 €		TOTAL DES RECETTES	451 911 €

Germain Bilat intervient pour demander un budget de 8 000 € pour le financement des chemins ruraux en attendant l'instauration de la taxe de voirie. Le budget prévu sur la ligne en 2021 est de 8 900 € sur laquelle viendra s'imputer une facture de travaux d'entretien réalisé en 2020 à hauteur de 2700 € (reçue en janvier 2021).

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif 2021.